

# PRATIQUE DE LA TRADUCTION ET THEORIES LINGUISTIQUES (II)

**Sanda-Maria ARDELEANU**

Université « Ștefan cel Mare » Suceava  
Roumanie

## I. De la Norme, avant toute chose...

L'évolution constante des langues en synchronie, d'une part, les approches de l'étude fonctionnelle (à commencer par les analyses d'André Martinet [1960]), d'autre part, ont imposé la nécessité de remplacer le concept de *norme* à fonction régulatrice, norme unique, par celui de *normes*, signifiant l'adaptation de la langue à la situation de discours. Ainsi, la forme de pluriel de *norme* s'est avérée un concept opératoire indispensable à l'analyse linguistique, car elle répond aux besoins d'exprimer une diversité de formes pour un même contenu<sup>1</sup>. Continuer à parler de *la Norme* serait ignorer un phénomène extrêmement riche et profitable à l'analyse, à savoir : *la variation*<sup>2</sup>.

Dans un certain sens, c'est le singulier du concept, *la norme*, qui participe à la création de l'image d'une autre langue homogène, de la langue standard<sup>3</sup> ; cependant, il s'agit là d'une idéalisation, car cette langue ne saurait être parlée que par un usager idéal. Eugène Coșeriu considère cette langue idéale, une *langue fonctionnelle*, chaque locuteur étant censé utiliser, en réalité, plusieurs langues fonctionnelles car « on ne parle pas seulement avec l'homogénéité de la langue mais avec sa variété aussi »<sup>4</sup>.

Pour illustrer ces propos, je m'arrêterais au cas du français tel qu'il est parlé d'un bout à l'autre du monde. A s'en tenir au plan de la langue, on voit tout de suite le facteur d'identité : il s'agit de la conscience d'un français commun à tous, de ce qu'on appelle le *français standard* ou le *français universel*<sup>5</sup>. Les études fonctionnelles sur la synchronie dynamique des langues ont déjà démontré que l'usage d'un français partout identique reste un rêve qu'on ne saurait pas prendre pour une réalité.

« Langue unique » vs « unique langue », voilà un couple conceptuel qui demande déjà des éclaircissements. Car le français, tout en étant « l'unique langue » par ses valeurs symboliques, dans beaucoup de régions francophones, ne peut pas être une langue unique, vu la diversité des locuteurs et des espaces de communication. Selon qu'il a un statut de langue maternelle, de langue seconde, de « langue exil »<sup>6</sup>, le français, tout en connaissant différents degrés de pénétration à travers des régions du monde, ne cesse d'être une « langue phare »<sup>7</sup> pour beaucoup d'autres langues. C'est sans doute sa dynamique constante, sa diversité, la variabilité langagière qui en constituent des arguments de premier ordre dans ces jugements de valeur. Et d'ailleurs, combien de langues ont joui de tant de fonctions qui lui ont conféré tant de statuts parmi les langues du monde :

- le français – « lingua franca », depuis le Moyen Age jusqu'au début du XX-ème siècle ;
- le français – « langue universelle », selon le célèbre *Discours sur l'universalité de la langue française*, qui valut à Rivarol le prix de l'Académie des Sciences et Lettres de Berlin, en 1783 ;
- le français – « centre de la Francophonie mondiale », comprise comme *communauté linguistique, communauté politique et communauté de valeurs et d'idéaux partagés*<sup>8</sup> ;
- le français – « langue native » et « langue officielle », le cas de la France, de la Belgique Wallonne, de la Suisse romande – langue native et officielle / le cas de Québec – langue officielle ;
- le français – « langue résiduelle », le cas de la Roumanie, de l'Égypte, de la Grèce, du Cambodge, du Viêt-Nam ;
- le français – « langue acquise », le cas de l'enseignement /apprentissage du français – « langue étrangère », dans les pays non-francophones ;
- le français – « langue internationale », parce qu'il est présent même d'une façon limitée, dans tous les pays du monde ;
- le français – « langue exil », le cas des littératures francophones ;
- le français – « langue mythique »<sup>9</sup>, syntagme qui englobe toute la force de séduction d'une « langue phare ».

Par conséquent, on ne saurait faire de la traduction aujourd'hui sans accepter la pluralisation de la norme face à la

reconnaissance du principe « chaque locuteur parle sa propre langue »<sup>10</sup>. La norme est mise en œuvre par chaque locuteur de sorte qu'elle s'adapte, se reconstruit à l'intérieur de son *imaginaire linguistique*. La pertinence de ce concept introduit par Anne-Marie Houdebine dès 1979 relève justement de la nécessité d'étudier conjointement normes et productions langagières, afin de vérifier l'incidence des unes sur les autres<sup>11</sup>. C'est un principe à observer surtout dans l'acte de traduire. Car la traduction ne s'identifie pas à la reproduction, au clonage d'une langue à l'autre. Elle ne constitue pas uniquement le résultat d'une transposition linguistique et symétrique. Elle se conçoit d'abord et avant tout comme un passage, comme lieu de rencontre et d'altérité, où la langue première se renouvelle, se crée, se fructifie au sein de la langue seconde et inversement. Traduire échappe au travail systémique de la linguistique, car toute langue est vivante et active, il faut donc faire appel à cet imaginaire des locuteurs / traducteurs pour que la traduction se lise, non pas comme une perte, mais un gain.

## II. La même langue mais pas une « langue unique »

« Toute langue change à tout instant » (André Martinet), de sorte que tout changement social est reflété dans les changements linguistiques. En plus, même si diachroniquement et synchroniquement la langue enregistre une évolution, les locuteurs dans cette langue ne s'en rendent pas compte. Le fait est que nous percevons les changements que notre langue subit de notre vivant, à condition qu'on utilise les moyens de l'analyse linguistique. Par conséquent, les générations en présence ont une image totalement fautive mais idéale sur l'uniformité de la langue qu'elles parlent.

Là, je prends l'exemple du roumain et de son évolution profondément différente dans les deux espaces géographiques, séparés par la rivière nommée le Prut. Il s'agit actuellement du roumain en fait, le roumain parlé et écrit en Roumanie face à la même langue, appelée incorrectement « le moldave », parlé et écrit en République de Moldavie (ancienne province roumaine connue sous le nom de Bessarabie, dérivé du nom de la dynastie valaque des Bessarabes dont l'existence est historiquement attestée depuis le début du XIV-ème siècle).

Comme l'histoire de la Bessarabie a été fortement marquée par la terre roumaine, l'évolution sémantique du mot latin *terra*, devenu en roumain *țară*, trouve une justification intéressante<sup>12</sup> : le roumain fait appel à un autre mot latin, à savoir *pavimentum*, devenu *pământ*, pour désigner la *terre*. « On a ennobli, embelli, d'une façon exemplaire, dans des conditions spécifiques, exceptionnelles, le mot latin « terra », en accordant à la glèbe banale le sceau princier de « pays », « patrie ». Car cette terre a été héritée, elle n'a pas été conquise ou annexée par la force des armes, par l'expression démographique ou par des victoires diplomatiques »<sup>13</sup>.

Les Roumains sud-danubiens et nord-danubiens sont mentionnés dans des sources historiques étrangères sous le nom commun de *valahi*, *vlahi* ou *volohei* (valaques). Ce nom leur a été donné par des peuples qui se sont trouvés en contact avec les Roumains. Leur langue est surnommée la langue valaque et le pays s'appelle la Valachie. Jamais les Roumains ne s'appellent entre eux *valahi*, mais il est encore commun que des minoritaires en Roumanie nous appellent *valahi*, la connotation étant souvent péjorative.

Les pays roumains ont gardé leur propre nom – romanus > român, datant dès VI-ème –VII-ème siècles. C'est la seule langue, *le roumain / la langue roumaine* (limba română) et l'unique peuple du monde latin qui représente la Romania orientale. Cet aspect a des répercussions importantes sur le caractère archaïque du roumain parlé en Bessarabie. Il s'agit d'expériences uniques vécues par un peuple et l'idiome qu'il parle, par rapport aux autres langues sœurs (le français, l'espagnol, le portugais) ou par rapport aux langues très différentes avec lesquelles le roumain est entré en contact durant son histoire (les langues slaves, finno-ongriennes, turques, grecques...)

Le territoire moldave de l'actuelle République de Moldavie / Moldova a été nommé, en particulier par les Turcs, le littoral bessarabien ou la Bessarabie, en rapport avec l'époque où il appartenait au pays des Bessarabes, famille princière qui se situe à la fondation de la Valachie. Plus tard, le nom de Bessarabie sera donné aussi au Bugeac, occupé par les Tatares. A partir de 1812, les Russes laissèrent ce nom à toute la région entre le Dniestr et le Prut.

« Le problème de la dénomination correcte de la langue et de la nation est devenu une « colonne » de l'identité culturelle roumaine en Bessarabie... Il a fallu beaucoup d'énergie humaine, d'encre et de

temps pour combattre le mythe de la langue moldave », écrit Mariana Danilenco-Crăciun<sup>14</sup>. La réalité est que, tout en étant la même langue, le roumain n'est pas une langue unique, car parlée dans des espaces différents, qui ont laissé des empreintes différentes sur son évolution.

### III. Le roumain et sa « langue-phare », le français

André Martinet signalait le danger de croire en l'unité et l'homogénéité de chaque langue nationale. Cette perspective serait à même d'obnubiler l'identité entre la langue que parle un peuple et celle qu'il écrit.

L'évolution différente du roumain dans les deux espaces reste sous le signe de la dépendance de la dynamique des besoins communicatifs des groupes qui l'emploient, les besoins ont toujours été en rapport avec l'évolution intellectuelle, sociale et économique de ces groupes.

On est arrivé à parler de plusieurs langues incluses dans un même état d'une seule langue (cf. Anne-Marie Houdebine). Au bout d'années de réflexion sur les sujets parlants avec leur parler, les attitudes ou sentiments linguistiques des locuteurs, l'insécurité et la culpabilité linguistiques, on propose ce concept à orthographe et syntaxe provocatrices : *l'unes langue*<sup>15</sup>.

Le roumain enregistre une variété d'usages où la langue vivante (l'aspect oral) infirme l'idéal fantasmatique, de l'unité de la langue standard (souvent illustrée par l'usage écrit). Le roumain parlé se renouvelle, s'innove, en modifiant ses structures, car elles sont appelées à rendre des réalités nouvelles, tout en transmettant encore les anciennes représentations, reflet des permanences culturelles et des résistances idéologiques : par exemple, sur le modèle du roumain, parlé et écrit en Roumanie, mais avec les sources de la langue russe, le roumain en Bessarabie commence à développer son niveau argot, fait de langue inédit, à peu près inexistant avant 1990. La langue des affaires, de la publicité, de la presse se distingue du niveau standard profondément archaïque, par les procédés nouveaux de « rajeunissement » linguistiques, connus par toutes les langues européennes. On voit bien les différences entre la langue parlée et la langue écrite et ce sont les médias qui servent de pont entre les deux usages : écrit et parlé.

„Trecutul mi se năruie  
ca o statuie făcută din file  
Pe jumătate orb, ca o fereastră zidită  
pe dinăuntru,  
stau închis și bat câmpii  
decupez psalmii cu foarfeca  
Ca să lași impresia că mai ești  
ca să-i faci să creadă că n-ai renunțat  
te îmbarci pe corabia  
ce-o ții ascunsă acum la mansardă...”

Ce texte du poète Arcadie Suceveanu<sup>16</sup> peut être facilement mis en français, par exemple :

[Mon passé s'effondre  
comme une statue faite en feuilles  
A moitié aveugle, comme une fenêtre murée  
de l'intérieur,  
je reste enfermé et je flâne  
je découpe les psaumes avec des ciseaux  
Pour que tu laisses l'impression que tu existes encore  
pour leur faire croire que tu n'as pas renoncé  
Tu t'embarques sur le bateau  
que tu tiens caché maintenant dans la mansarde...]<sup>17</sup>

L'enregistrement d'une conversation dans la rue entre deux jeunes étudiantes nous plonge dans l'argot du roumain en Bessarabie, parsemé d'influences du français, de l'anglais et de l'italien. Rien qu'à entendre ces extraits de conversation et on se rend compte de l'influence du russe sur le roumain actuel en Bessarabie :

[ - Hello !  
Hi !  
O ștergi la obșeagă cu trolieul?  
Nu, cu avto-pasul că-i za pidijeaba  
OK, o fugăresc și eu cu tine...  
...  
Da, par exemple, tu ești o pațanca haroșînicaia....  
...  
Ups, uite și durdamul nostru, la revederce !  
Good – bye !]

La traduction intralinguale, obligatoire dans notre cas, donnera la variante suivante du roumain colloquial, donc de l'usage oral du roumain en Roumanie :

[ -Salut !

Bună!

Mergi la școală cu troleul?

Nu, merg pe jos că nu mă costă nimic.

Bine, vin și eu cu tine...

...

Da, de exemplu, ești o fată frumoasă.

...

Uff, uite și rabla noastră, la revedere!

La revedere!]

Dans tous ces phénomènes de dynamique du roumain en Moldavie, le rôle du français reste encore immense. On considère la Bessarabie le pays le plus francophone de l'Europe et cela par rapport au nombre de locuteurs qui s'expriment en français, d'une part, d'autre part, par le rôle que cette langue continue à avoir dans l'évolution de cette variante du roumain. Il ne faut pas oublier l'événement majeur dans ce sens, c'est-à-dire le rôle joué par le français dans les années 90 lors du retour du pays à l'écriture latine qui remplaçait l'écriture cyrillique : les jeunes, les intellectuels n'avaient pas besoin d'alphabet latin car ils le connaissaient par le français.

#### **IV. En guise de conclusion**

Notre travail de recherche sur les langues dans la perspective de l'acte de traduire veut apporter, entre autres, une ouverture, un renouvellement d'approches quant à la compréhension et à la pratique des langues. Et il serait sans doute intéressant d'élargir cette recherche, de questionner des textes littéraires, par exemple, sur un corpus étendu, en miroir avec une exploration de cette surconscience linguistique.

C'est aussi un axe de réflexion qui concerne un public beaucoup plus large. Aujourd'hui, on ne peut plus penser les langues comme on les pensait hier. Nous entrons dans une ère où la pratique, l'utilisation d'une langue ne vont plus de soi car les langues nous questionnent et décloisonnent notre rapport au monde. Nous sommes en état, pourrions-nous dire, de vigilance linguistique.

## NOTES :

<sup>1</sup> Voir Sanda-Maria Ardeleanu, Raluca Balașchi, 2005, *Éléments de syntaxe du français parlé*, Institutul European, Iași

<sup>2</sup> Voir surtout Françoise Gadet, 1997, „La variation, plus qu’une écume”, in *Langue française*, 115, p. 5-18

<sup>3</sup> Ardeleanu, Sanda-Maria, 2004, “La langue entre Norme et Loi”, in *Langue et société. Dynamique des langues*, Cěské Budějovice, p. 142-151

<sup>4</sup> Houdebine, Anne-Marie, 1989, “La diversité langagière des êtres humains », in *Langages de la cellule à l’homme*, l’Harmattan, Paris, p.123-167

<sup>5</sup> Maria Pavel, dans “La perception du français standard en Roumanie », 2002, in *Langue–Communauté– Signification*, Harold Weydt (éd.), p. 200-203, se propose de vérifier le fonctionnement du *français standard* en tant que marque d’un certain statut intellectuel et du *français courant*, dans la plus grande partie du monde francophone, où le foisonnement des emplois libres représente la norme.

<sup>6</sup> Concept proposé lors du Colloque International *Mythe et mondialisation. L’exil dans les littératures francophones*, Suceava-Roumanie, 9-10 septembre 2005, Sanda-Maria Ardeleanu, *Plurilinguisme et fonctionnement des langues autour du français langue mythique*.

<sup>7</sup> Syntagme utilisé dans le Rapport du Haut Conseil de la Francophonie, 1999: “le français reste une langue phare du continent européen », p. 553

<sup>8</sup> Farandjis Stélio, 1996, “Histoire des langues internationales de l’Union Européenne », cité par Cabezas Gonzales dans *La diffusion des langues internationales de l’Union Européenne*, 2002, sous la direction de José Carlos Herreras, Tome II, Louvain-la-Neuve

<sup>9</sup> Concept proposé lors du Colloque “Mythe et mondialisation” (voir note 6)

<sup>10</sup> Houdebine, Anne-Marie, 1985, “Pour une linguistique synchronique dynamique”, in *La Linguistique*, 21, PUF, Paris

<sup>11</sup> Houdebine, Anne-Marie, 1995, « Imaginaire linguistique et dynamique des langues. Aspects théoriques et méthodologiques », in *Estudios in Homenaxe as Profesoreas Françoise Jordan, Pons e Isolina Sanchez Regueira*, Université de Santiago de Compostela, p. 119-132

<sup>12</sup> Mariana Danilenco-Crăciun, *La poésie bessarabienne contemporaine et la quête de l’identité culturelle*, Editions Connaissances et savoirs, Paris

<sup>13</sup> *Op.cit.*, p. 20

<sup>14</sup> *Op.cit.*, p.32

<sup>15</sup> Houdebine, Anne-Marie, 1995, *L’unes langue*, in J.M. Eloy (éd.), *La qualité de la langue, le cas du français*, Paris, Champion

<sup>16</sup> „Din istoria marilor naufragii” (De l’histoire des grands naufrages), in *Mărul îndrăgostit de vierme*, 1999, Ed. Augusta, Timișoara

<sup>17</sup> Trad. Mariana Danilenco-Crăciun, *Op.cit.*, p.302